

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, HABITAT ET LOGEMENT

### **Programme de renouvellement urbain à Bagnols-sur-Cèze : l'avenant est signé !**

Le projet de renouvellement urbain du quartier des Escanaux de Bagnols-sur-Cèze a été scellé le 14 mars 2022.

Publié le 12/09/2024 -- Temps de lecture: 05 minutes



### **Il prévoit dans sa version initiale :**

- La démolition de 3 immeubles pour un total de 143 logements sociaux,
- La reconstruction de 143 logements sociaux dont 60 % sur le territoire du Gard Rhodanien,
- La reconversion du site des Cèdres situé en entrée de Ville.

Avec 4,5 millions d'euros la participation du Conseil départemental est doublé ! Le montant de la subvention du Conseil départemental au titre de la convention initiale pour les opérations portées par Habitat du Gard à Bagnols-sur-Cèze, s'élevait à 1 817 767€. Il correspond à un financement majoré (7 000 € par logement et 4% de subvention d'équilibre) pour toutes les opérations de reconstitution de l'offre de logements démolis (143 au total). **Le Conseil départemental a également acté une aide de 500 000 € pour la rénovation de la salle de spectacle Pyramide du centre social Léo Lagrange.**

*Le total de l'engagement initial du Conseil départemental s'élevait à 2 317 767 €. Avec la signature de cet avenant, les opérations complémentaires du volet habitat vont concerner la démolition de 158 logements supplémentaires et donc la reconstitution de l'offre locative sociale équivalente pour laquelle le Conseil départemental participe à hauteur de 2 231 646€. Au total sa participation est de 4 549 413 €.*



*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi*

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél. : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

*2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*